



Séance du lundi 4 mai

AGENDA

Lundi 11 mai :

– 15h : Camille GRAND

« L'impact de la présidence de Donald Trump sur le continent européen dans le domaine militaire : la Russie, l'Ukraine et l'avenir de l'OTAN »

– 17h30 : GT 4 –

Démocratie : Véronique Reille-Soult,
« Désinformation et manipulation de l'opinion, des réseaux sociaux aux agents conversationnels. Le pari de l'intelligence collective et de la consultation permanente comme solution ? » (salle J. de Romilly)

DÉPÔT D'OUVRAGES

L. Bély dépose l'ouvrage de Reynald Abad, *La montgolfière de l'abbé Miollan ou les tribulations d'un savant amateur à la fin du XVIII^e siècle*, (éditions Honoré Champion, 2026, 792 p.).

P. Delvolvé dépose l'ouvrage de Emma Carenini, *Une autre histoire du luxe. Des thermes romains à LVMH (Passés Composés*, 2026, 190 p.).

J. de Larosière dépose *Gli ambasciatori italiani in Francia (1945-1988)* de A. Giacone (dir.) (Rubbettino, 2026, 406 p.).

Le président **Jean-David Levitte** appelle aux honneurs de la séance les ambassadeurs Philippe Etienne, ambassadeur de France, ancien ambassadeur aux États-Unis et Pierre Levy, ambassadeur de France, ancien ambassadeur en Russie ainsi que Madame Priscilla Toffano, représentante du Fonds Monétaire International en Ukraine.

« Quel avenir pour l'Ukraine ? »

Gaël VEYSSIERE

Ambassadeur de France en Ukraine

L'ambassadeur de France en Ukraine analyse la guerre en Ukraine comme un événement central dans la déconstruction de l'ordre mondial actuel et dans la difficile émergence d'un nouvel équilibre international. Gaël Veyssière, s'appuyant sur son expérience directe à Kyiv, propose une lecture à la fois factuelle et engagée de la situation.

Il décrit d'abord une réalité militaire marquée par une relative stabilisation du front depuis 2025. Si la Russie progresse lentement dans l'est de l'Ukraine, notamment dans le Donbass, ces avancées se font à un coût humain et matériel extrêmement élevé. L'Ukraine, bien que sous pression et en infériorité numérique, parvient à contenir l'offensive grâce à son innovation technologique, notamment dans l'usage des drones, et à une capacité de résilience remarquable. La guerre s'inscrit désormais dans une logique d'attrition où aucun camp ne semble en mesure de l'emporter rapidement.

Sur le plan intérieur, la société ukrainienne fait preuve d'une cohésion forte. Malgré les pertes humaines, les destructions et les difficultés énergétiques, la population reste mobilisée et refuse majoritairement toute concession territoriale ou affaiblissement de son armée. La vie politique est suspendue au temps de la guerre : les élections sont repoussées et aucune opposition structurée ne remet en cause le pouvoir en place. Cette unité nationale s'accompagne d'une transformation profonde de l'identité ukrainienne, renforçant son orientation européenne et son rejet durable de la Russie.

Cependant, cet équilibre demeure fragile. L'Ukraine fait face à plusieurs défis à moyen terme : difficultés de mobilisation militaire, dépendance au soutien économique et financier international, vulnérabilité énergétique et risque d'usure politique interne. La question du temps est centrale : la capacité de l'Ukraine à tenir dépend largement de la continuité de l'aide occidentale et de l'évolution de la situation économique et stratégique en Russie.

Dans ce contexte, le soutien international, en particulier européen, apparaît déterminant. L'Union européenne et ses États membres ont pris un rôle central en apportant une aide financière, militaire et humanitaire considérable. Ce soutien s'accompagne d'une perspective d'intégration européenne pour l'Ukraine, qui constitue à la fois un objectif politique majeur pour Kyiv et un levier de transformation interne, malgré les défis importants que poserait une adhésion, notamment dans le domaine agricole.

Enfin, les perspectives de règlement du conflit restent incertaines. Les différentes tentatives de négociation ont échoué ou stagnent, en raison de désaccords fondamentaux entre les parties. Un éventuel accord reposerait probablement sur un gel du conflit, des garanties de sécurité solides pour l'Ukraine et des compromis territoriaux difficiles. Toutefois, sa réalisation dépendrait d'une pression accrue sur la Russie et d'une volonté politique encore incertaine des grandes puissances.

En conclusion, l'avenir de l'Ukraine dépasse largement son seul destin national : il conditionne l'équilibre sécuritaire européen et la recomposition de l'ordre mondial. L'issue du conflit, même provisoire, aura des conséquences durables sur les rapports de force internationaux et sur la place de l'Europe dans ce nouvel environnement.

Gaël Veyssière achève sa communication en citant le poète ukrainien Taras Chevtchenko dont la dimension romantique du propos est un moteur très puissant en Ukraine aujourd'hui : « Notre âme ne peut pas mourir, la liberté ne meurt jamais » et qui fait écho à la vieille leçon de Périclès : « Il n'y a pas de bonheur sans liberté, ni de liberté sans vaillance ».

À l'issue de sa communication, Gaël Veyssière a répondu aux observations et aux questions que lui ont adressées **X. Darcos, C. Talon-Hugon, J. de Larosière, P.M. Menger, D. Senequier, J.C. Trichet, M. Bastid-Bruguière, A. Vacheron, H. Gaymard, L. Bély.**

VIE DE L'ACADEMIE

Accueil des étudiants du programme « Emouna – L'amphi des religions » de Sciences Po



Le secrétaire perpétuel **Bernard Stirn** et le vice-président **Haïm Korsia** ont accueilli, ce lundi 4 mai à l'Académie, une quarantaine d'étudiants du programme de formation continue Emouna de Sciences Po. Piloté par des représentants des grandes communautés religieuses présentes en France, il vise à « transmettre des savoirs objectifs sur les religions et la laïcité » et à « améliorer le dialogue interreligieux comme les relations entre les responsables des cultes et le reste de la société ».



PUBLICATION



Serge Sur a préfacé le dernier ouvrage de Nada Mourtada-Sabbah intitulé *Les Tribunaux militaires américains* qui est paru ce mardi 5 mai 2026 aux éditions Panthéon-Assas/Essais.

« Dès la guerre d'indépendance au XVIII^{ème} siècle apparaissent des tribunaux militaires américains, qui accompagneront par la suite la plupart des conflits auxquels le pays sera confronté. Leur histoire est contrastée et marquée par une tension permanente entre le respect des formes juridiques, caractéristique des



institutions américaines, et les exigences de la sécurité nationale, qui tendent à prévaloir. On peut dès lors s'interroger sur la nature de ces tribunaux : s'agit-il de juridictions légales ou de commissions sommaires ? »

Le droit international
et les Génies invisibles de la Cité

Serge Sur
Membre de l'Institut
(Académie des sciences morales et politiques),
professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas

La doctrine est partagée entre deux approches principales du droit international, l'idéalisme et le cynisme. La première y voit le projet fondamental de l'avenir, grâce à lui la réalisation de l'harmonie générale, la paix, la prospérité, la liberté. Alors se sont succédés diverses thématiques appelées à se remplacer à mesure que les précédentes sont abandonnées face à des résultats décevants : pour citer certaines des plus récentes, l'organisation mondiale, les droits de l'homme, le droit des peuples, le droit du développement, la gouvernance globale, le droit de l'environnement, le droit humanitaire, le droit international pénal, la lutte contre le réchauffement climatique, etc. Il y a toujours de nouvelles générations de jeunes juristes prêtes à prendre ces vessies pour des lanternes. Quant à l'approche cynique, plus répandue dans l'opinion et même parmi les autres disciplines juridiques, elle rejette l'existence même, voire la possibilité d'un droit, obligatoire voire coercitif, qui soumettrait les États souverains à ses règles. Elle s'empare de ses manques, de ses violations pour prétendre ouvrir les yeux sur l' inanité d'un prétendu droit international, vaine rhétorique, alibi truqué des projets étatiques les plus transgressifs, offrant de multiples interprétations du droit à l'appui des thèses les plus contestables.

L'académicien et professeur émérite à l'Université Panthéon-Assas a publié un article dans le dernier numéro de la revue *l'Année des relations internationales* (n° spécial). Il est intitulé "Le droit international et les Génies invisibles de la cité", p. 65-86.



DANS LA PRESSE ET SUR LES ONDES

La pré-campagne présidentielle



Jean-Claude Casanova et Jean-Marie Colombani ont analysé, ce samedi 25 avril dans l'émission *Commentaire* (sur Radio classique), la pré-campagne présidentielle avec le journaliste Gérard Courtois.

Les effets de l'inflation



Mercredi 29 avril dernier à Londres, **Jean-Claude Trichet** a donné une interview à la chaîne Bloomberg sur les effets de l'inflation.

À SAVOIR



Chantal Delsol a participé ce lundi 4 mai à un débat avec Marcel Gauchet sur la démocratie à Sorbonne Université (amphi Descartes) à l'initiative d'un de ses étudiants sur le thème « Vivons-nous toujours en démocratie ? ». Elle y a notamment fait une présentation des travaux en cours du cycle d'études de l'Académie consacré à l'avenir de la démocratie dont elle pilote l'un des quatre groupes de travail.



Du 24 au 26 avril à Chantilly, **Jean-Claude Trichet** a participé à la réunion de la World Policy Conference créée et présidée par **Thierry de Montbrial**. Il y a modéré une session sur l'avenir de l'Europe et présidé un groupe de travail sur les questions économiques et financières.



Les 27 et 28 avril au « Reform Club » de Londres, le gouverneur honoraire de la Banque de France a prononcé plusieurs discours à l'invitation de la Society for Professional Economists du Royaume-Uni, de l'Economics and Current Affairs du Reform Club et de l'OMFIF, « a private international «Monetary and Financial Forum ».

Les détails joints sont accessibles (quand ils sont disponibles) en cliquant sur l'icône située à gauche de chaque brève.